

Contacts Presse

Montpellier, le 11 avril 2023

Mots-clés : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL / LUXEMBOURG / VOITURE / PARKING

Agence C3M
Tél. : 06 60 97 24 00Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.comLaurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Quand le parking devient un atout d'attractivité des talents

La filiale luxembourgeoise de la société de services informatiques CTG, emploie quelques 300 collaborateurs sur 2 sites distants, avec un bon nombre de salariés frontaliers. CTG a déployé l'application digitale Sharvy, il y a un an, pour optimiser la gestion de ses places de parkings et agir sur la qualité de vie au travail.

Témoignages croisés :

Frederic Veynachter, DRH et Mickael CHESSA, Facility Manager
CTG Luxembourg

Un plan de mobilité à l'échelle du territoire luxembourgeois

200 000 travailleurs frontaliers rejoignent chaque jour leur poste au Luxembourg, et beaucoup font le trajet par la route. Dans ses analyses prévisionnelles, le grand-duché prévoit une augmentation de 40% des déplacements à horizon 2035, et le parking est vu comme un outil de régulation pour agir sur la circulation.¹ « *Étant donné que chaque déplacement automobile a comme destination une place de stationnement, la gestion du stationnement constitue l'un des leviers fondamentaux de la maîtrise de la mobilité* », peut-on lire dans le Plan Mobilité National 2035. A telle enseigne que les nouveaux immeubles de bureaux, se voient désormais imposer un ratio de 1 place de parking pour 170 m².

Autant dire que la gestion de la mobilité des salariés comprend en point central la question du parking, au même titre que le covoiturage ou le report modal. C'est l'une des préoccupations phares des entreprises au Luxembourg, tant elle a de conséquences sur le bien-être au travail.

Amener de la lisibilité et de l'équité dans l'accès au parking

CTG a consacré en 2022 un programme d'actions spécifique à la question du parking de ses salariés. En sortie du COVID, dans la foulée de la mise en place généralisée du télétravail comme pratique hebdomadaire, d'autres réformes suivent. Telle celle de l'affectation des places de parking dans un contexte d'exiguïté de l'espace disponible. Car sur les 2 sites que compte CTG au Luxembourg, le nombre de places est alors notoirement insuffisant : 62 dans l'un, 18 dans l'autre, pour 170 automobilistes (sur un total de 300 salariés).

¹ 192 000 déplacements transfrontaliers par jour avec la France, 95 000 avec la Belgique, 95 000 avec l'Allemagne. 45% sont en rapport avec le travail. Chiffres 2017 – source : rapport gouvernemental Plan Mobilité National 2035 du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics (MMTP). [nm-broschur-fr-gzd-doppel-220322-ansicht.pdf](https://www.nm-broschur-fr-gzd-doppel-220322-ansicht.pdf)

L'effectif de l'entreprise n'a cessé de s'étoffer, son activité a évolué avec plus de personnels effectuant leurs missions depuis les locaux de CTG. Si bien qu'année après année, recrutements après recrutements, les effectifs grossissent tandis que le parking interne ne peut s'étendre. Certes, l'entreprise prend en charge les notes de frais quand on se gare à l'extérieur, mais la situation n'est pas optimale.

« Pour les salariés automobilistes », explique Frederic Veynachter, DRH Luxembourg de CTG, « c'est inconfortable de se reporter sur des parkings extérieurs, même si les notes de frais sont prises en charge. Après les embouteillages du matin, c'est une perte de temps qu'on aimerait éviter ! »

Car la politique traditionnelle de la place attribuée nominative présentait un inconvénient : pas question pour un collègue d'en profiter même si l'emplacement était vide quand il arrivait, et restait visiblement inoccupée ensuite.... Une préférence statutaire un peu anachronique au vu des usages constatés, et qui finissait par coûter cher à CTG qui remboursait les frais de stationnement de tous ses salariés automobilistes.

Une adoption facilitée par les nouvelles pratiques de travail

Post-COVID, CTG a généralisé la possibilité de télétravail, à raison de 2 jours par semaine pour la totalité de son staff. Les rythmes de travail deviennent plus individualisés, gérés au niveau des équipes, les personnels ne se trouvent plus tous en masse sur site, comme avant. Les plannings de présence sont plus distendus, et moins prévisibles. Le contexte est favorable pour instaurer une **gestion de parking dynamique, qui prendra en compte cette nouvelle organisation du travail.**

En même temps, l'heure est à l'écoute accrue des salariés pour faciliter le retour sur site après des mois de crise sanitaire et de distanciation. Avec ses algorithmes d'optimisation, l'application Sharvy se joue des variations de fréquentation et **remplit le parking de façon équitable, selon les demandes de réservations qui lui parviennent.** La communication sur Sharvy est **facile à comprendre, et accueillie avec intérêt.**

Le projet est entamé début 2022, et déployé en juillet. L'application Sharvy s'adapte sans problème aux particularités des sites, le contrôle d'accès se faisant à la sortie dans un des parkings ; et en entrée et sortie dans l'autre.

« Sharvy a totalement remplacé l'ancien système fondé sur l'attribution fixe de places nominatives. On a toujours le même défi à résoudre, 1 place de parking pour 3 voitures. L'application digitale permet d'appliquer une politique d'équité. Sharvy a fait l'unanimité, car c'est très efficace. Il y a eu un changement immédiat, et visible pour tous : concrètement, il y a suffisamment de places pour tout le monde sur notre site principal ; et le parking est rempli matin et après-midi et ne présente plus de places vides sur notre site secondaire, les demandes de réservations sont presque toujours satisfaites », se réjouit **Mickael CHESSA**, Facility Manager.

L'entreprise organise l'accès au parking de façon fluide et équitable, c'est un bon point en matière de bien-être au travail et de prise en compte des besoins des collaborateurs.

Avoir une place au parking de CTG pré-réservée sur demande, est, comme dans de nombreux centres urbains où Sharvy est utilisé, une « charge mentale » en moins pour les collaborateurs.

« Je ne peux pas promettre une place tous les jours au parking de l'entreprise. Néanmoins, CTG peut promettre un système équitable, et ça, c'est vraiment un argument clé pour la Direction des Ressources Humaines ! », conclut Frederic Veynachter.

À propos de CTG

CTG est un des principaux fournisseurs de solutions et de services de transformation digitale au monde. Sa mission est d'accélérer la réalisation des différents projets de ses clients et de les aider à atteindre les résultats technologiques et commerciaux qu'ils se sont fixés. Nous avons acquis la réputation d'être un partenaire fiable, orienté résultats, qui se concentre sur l'amélioration de la prise de décision basée sur les données, l'amélioration significative des performances de l'entreprise, les expériences clients nouvelles et l'innovation continue. CTG est présent en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe occidentale et en Inde. La société publie régulièrement des actualités et d'autres informations importantes sur son site www.ctg.com.

A propos de Sharvy (ex MyCarSpot)

Permettant la gestion intelligente des espaces partagés en entreprise – parking, bureaux, cantines...-, Sharvy a déjà séduit de grands comptes tels que Vinci, JC Decaux, Nestlé, Ralph Lauren ou Onet ... Elle est déjà utilisée quotidiennement par 50 000 personnes.

Lancée sous le nom de MyCarSpot, l'entreprise a accéléré sa croissance récemment grâce à l'élargissement de sa proposition de valeurs.

Elle a levé 1,2 M d'euros en 2020 pour financer son développement international. Elle vise 2M€ de chiffre d'affaires d'ici trois ans. Sharvy est installée dans l'Hérault, à Montpellier (région Occitanie).

Elle est membre de la French Tech Méditerranée et du cluster d'entreprises numériques Digital 113.

En savoir plus : <https://www.sharvy.com>